

# TGIRT-EIBJ Nemaska

FMU 86-63

Procès-verbal de la

## **HUITIÈME RENCONTRE**

Tenue le 6 septembre 2017, à la salle de conférence principale de l'Édifice de la Nation Crie de Nemaska



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

**APPROUVÉ LE : 21 FEVRIER 2018**

# TGIRT-EIBJ NEMASKA

## HUITIÈME RENCONTRE

**DATE :** Le 6 septembre 2017

**HEURE :** 10 h 16

**LIEU :** Salle de conférence de l'Édifice de la Nation crie de Nemaska

**OBSERVATEURS**

**INVITÉS**

**ANIMATRICE**

**PRÉSENCES**

JOLLY, Charlot

ISERHOFF, Joshua

WAPPACHEE, Rose

NEEPOSH, Steven

BÉCHARD, Amélie (Tél.)

FORTIN, Isabelle (Tél.)

TREMBLAY, Jean-François (Tél.)

MORASSE, Johanne

**ORGANISME**

Nemaska Cree Nation Youth Council

Nemaska Cree Trappers Association

Nemaska Cree Joint Working Group

Nemaska Cree Trappers Association

Eacom Timber

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 6 septembre à 10 h 16.	Sur proposition de M. Joshua Iserhoff, dûment appuyée par M <sup>me</sup> Amélie Bécharard, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 16 le 6 septembre 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 6 septembre 2017.	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Le point 6, Présentation FSC Eacom, est reporté à la prochaine rencontre.	Sur proposition de M. Joshua Iserhoff, dûment appuyée par Miss Rose Wapachee, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 mars 2017.	Comme la septième rencontre de la TGIRT-EIBJ Nemaska qui devait avoir lieu le 24 mai 2017 a été annulée, M <sup>me</sup> Morasse passe en revue le procès-verbal de la sixième rencontre tenue le 22 mars 2017. Il est demandé de changer le numéro de l'UA sur la page titre pour inscrire 86-63 au lieu de 26-63. Également, ajouter à la liste des participants que M. Jean-François Tremblay était présent par téléphone et M. Joshua Iserhoff représentait le CTA. Au point 4, le numéro de l'aire de trappe N28 doit être changé pour le N20.	Sur proposition de M. Joshua Iserhoff, dûment appuyée par M <sup>me</sup> Amélie Bécharard (par courriel après la rencontre), il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 22 mars 2017	M <sup>me</sup> Johanne Morasse a effectué des vérifications sur l'admissibilité du projet de réfection du chemin situé près du km 161 de la Route de la Baie James (sur l'Aire de trappe N20 – M. Edward Joly). Elle précise que le projet pourrait être présenté au GREIBJ pour obtenir jusqu'à un maximum de 75 % du coût total des travaux à partir du programme PADF-EIBJ 2017-2018. Il lui reste à vérifier auprès de M. Matthew Tanoush s'il peut faire parvenir une lettre au GREIBJ confirmant la participation financière de la communauté de Nemaska dans une proportion minimale de 25 % du coût total du projet.	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>Il n'y a pas eu de développement depuis la dernière rencontre relativement à l'objectif 2.102 de « <b>Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification</b> ». Ce projet a été présenté à M. Martin Gingras directeur général MFFP-Nord-du-Québec pour la suite des démarches.</p> <p>En ce qui concerne le VO « <b>Maintien des fonctions écosystémiques – assurer la pérennité des ressources fauniques</b> » MM. Joshua Iserhoff et Matthew Tanoush travaillent présentement à la production d'une carte localisant quels types de faune nécessitent des aménagements particuliers pour assurer le maintien ou l'accroissement de leur population. Un suivi sera effectué auprès de la TGIRT-EIBJ Nemaska relativement à l'application des modalités fauniques (Paix des Braves).</p> <p>Concernant le VO « <b>Maintien de la qualité de l'eau – minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières</b> », M. Joshua Iserhoff se charge de faire un suivi à la prochaine rencontre relativement au besoin de produire une carte localisant toutes les sections de cours d'eau d'intérêt de l'UA 86-63. Un rapport de suivi du MFFP sur la réalisation des mesures spéciales d'harmonisation comme des bandes riveraines plus larges (60 m) à des endroits où les rives ont de fortes pentes et sont fragiles à l'érosion pourrait être présenté à la TGIRT-EIBJ Nemaska.</p> <p>Pour le VO « <b>Gestion du réseau routier – Optimisation du réseau routier forestier</b> », Mme Amélie Béchard et M. Nicolas Lemieux ont participé à la première rencontre du comité technique chemin de la TGIRT-EIBJ Nemaska qui a eu lieu le 10 août 2017. Mme Johanne Morasse informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 15 septembre 2017 avec les membres des autres comités chemins de toutes les TGIRT-EIBJ pour discuter de ce VO.</p> <p>En absence du représentant MFFP-Faune et du GNC, la valeur « <b>Maintenir ou augmenter la population d'originaux</b> » sera traitée à la prochaine rencontre pour connaître l'état d'avancement du plan de gestion de l'Original du MFFP et le résultat de l'inventaire de la population d'originaux qu'a mené le GNC.</p> <p>En ce qui concerne la valeur « <b>Conservation de l'habitat du poisson</b> » et l'objectif « <b>Protection des frayères</b> » qui sont couverts par la réglementation existante lorsque les sites de frayères sont connus, le MFFP travaille présentement de façon conjointe avec le GTC pour identifier et valider la localisation des frayères de l'UA 86-63.</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
5. Correspondance du GREIBJ	Aucune correspondance	
6. Présentation FSC	Ce sujet a été reporté à la prochaine rencontre.	
7. Présentation du MFFP « Rapport de consultation publique de juillet 2017 »	M <sup>me</sup> Isabelle Fortin informe les membres qu'aucun commentaire n'a été formulé lors de la consultation publique de juillet 2017.	
8. Présentation du MFFP de la note « Reconduction du PAFIT 2013-2018 au 1 <sup>er</sup> avril 2018 et mise à jour du CPF »	M <sup>me</sup> Isabelle Fortin informe les membres que le PAFIT 2013-2018 sera reconduit dans sa forme actuelle au 1 <sup>er</sup> avril 2018 avec pour seule modification le calcul de la possibilité forestière qui y sera mis à jour.	
9. Présentation du MFFP des « Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 – Première partie »	M <sup>me</sup> Sophie Dallaire présente la première partie du document Enjeux écologique du PAFIT 2018-2023. Les statistiques concernant les vieux peuplements, les coupes partielles, les zones humides, les aires protégées, etc. illustrées dans cette présentation s'appliquaient à la région Nord-du-Québec. Les membres ont demandé que leur soient transmises ces mêmes statistiques, mais appliquées à l'UA 86-63. Il fut également demandé d'ajouter la préoccupation concernant le « Maintien de la productivité des forêts à risque d'accident de régénération après feu ». M. Joshua Iserhoff fera parvenir le document sur le projet de terres humides à Mme Nadia Saganash du GNC.	Sur proposition de Miss Rose Wapachee, dûment appuyée par M. Steven Neeposh, il est unanimement convenu d'ajouter la préoccupation « Maintien de la productivité des forêts à risque d'accident de régénération après feu » aux enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023.
10. Divers	Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Nemaska qui aura lieu le 8 novembre 2017 à 10 h.	
11. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 12 h 40 le 6 septembre 2017.	Sur proposition de M. Steven Neeposh, dûment appuyée par Miss Rose Wapachee, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 12 h 40 le 6 septembre 2017.